



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 16

Suffrages exprimés: 21

République Française

Délibération N° 2020-29  
Conseil Municipal du 26 Février 2020

**DATE DE CONVOCATION** : 20 février 2020

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI – K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE - K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE – F. SARDIN donne pouvoir à C. MESLIER

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: M. THINON-CLERC – G. MIGNON - K. GAI – C. BONNEAU – F. SARDIN – S. LABROUSSE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : E. GARNIER

**OBJET : LES HAUTS DE BICHAT- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**

**CONSIDÉRANT** la confirmation des résultats par Monsieur le Trésorier,

**CONSIDÉRANT** la conformité des résultats entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion,

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-sur-Charente, après s'être assuré des vérifications comptables :

- ✓ la réalisation de l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- ✓ l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires sur le budget annexe,
- ✓ la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare **PAR 21 VOIX POUR** que le Compte de Gestion du budget annexe « Les Hauts de Bichat », dressé pour l'année 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE